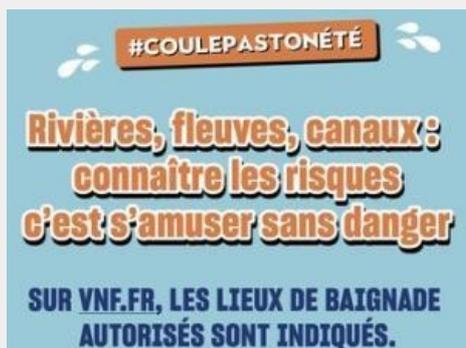




SÉCURITÉ

#COULEPASTONÉTÉ



Campagne de prévention sur les risques de noyade dans les rivières, canaux et fleuves, lancée par Voies Navigables de France, avec le soutien du Ministère des Sports.



Créé le : 11/06/2023

Pour que chacun puisse profiter de la voie d'eau et redécouvrir les plaisirs de la nature dans les meilleures conditions.

ADOS ET JEUNES ADULTES, LES PREMIERS CONCERNÉS !

Les rivières, canaux et fleuves et leurs abords représentent de merveilleux espaces de découverte et de déconnexion ! Mais nos canaux ne sont pas équipés pour la baignade hors des espaces aménagés.

Saut depuis un pont, baignade à proximité d'une écluse ou d'un barrage, ou encore baignade au bord des berges en zones interdites sont les trois types d'accidents les plus graves.

Durant l'été 2021, près de 140 noyades accidentelles* se sont produits sur les fleuves, rivières et canaux, dont 58 % au cours de l'été. Ces drames, liés à des baignades et des plongeurs en zone interdite, pourraient pourtant facilement être évités. Alors, pour que chacun puisse profiter sereinement des berges et du tourisme fluvial, choisissons cet été des lieux de baignade autorisés !

Alors #COULEPASTONÉTÉ

STOP aux baignades dans les zones non autorisées !



affiches_campagne_coulepastonete-2021.pdf (/sites/boissise-la-bertrand.fr/files/media/downloads/affiches_campagne_coulepastonete-2021.pdf)

PDF
1.4 Mo